

RCS : MONTPELLIER

Code greffe : 3405

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de MONTPELLIER atteste l'exactitude des informations transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2016 B 03898

Numéro SIREN : 824 393 003

Nom ou dénomination : QUANTUM SURGICAL

Ce dépôt a été enregistré le 21/07/2022 sous le numéro de dépôt 14123

## QUANTUM SURGICAL

1000 RUE DU MAS DE VERCHANT  
ZAC EUREKA  
34000 MONTPELLIER  
COMPTES ANNUELS

du 01/01/2021 au 31/12/2021

*Certifié conforme  
le 12 juillet 2022*

*Braluy*

# Sommaire

## Table des matières

<b>QUANTUM SURGICAL</b>	<b>1</b>
<b>Sommaire</b>	<b>1</b>
<b>COMPTES ANNUELS</b>	<b>2</b>
<b>Bilan actif</b>	<b>3</b>
<b>Bilan passif</b>	<b>4</b>
<b>Compte de résultat</b>	<b>5</b>
<b>Compte de résultat (suite)</b>	<b>6</b>
<b>Notes annexes</b>	<b>7</b>
NOTE 1   Règles et méthodes comptables	7
NOTE 2   Autres éléments significatifs de l'exercice	9
NOTE 3   Eléments importants survenus depuis la clôture de l'exercice	10
NOTE 4   Note sur le bilan actif	10
NOTE 5   Note sur le bilan passif	12
NOTE 6   Note sur le compte de résultat	17
NOTE 7   Autres informations	17

# COMPTES ANNUELS

## COMPTES ANNUELS

## Bilan actif

en euros

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2021 (12 mois)			Exercice précédent 31/12/2020 (12 mois)	Variation	
	Brut	Amort. & Prov.	Net	Net	Absolue	%
Capital souscrit non appelé (I)						
<b>Actif immobilisé</b>						
Frais d'établissements						
Frais de recherche et développement						
Concessions, brevets et droits similaires	44 247	-36 179	8 068	17 477	-9 409	-53,84%
Fonds commercial						
Autres immobilisations incorporelles						
Avances et acomptes sur immobilisation incorporelles						
Terrains						
Constructions						
Installations techniques, matériel et outillage industriels	1 506 086	-1 095 445	410 641	667 262	-256 620	-38,46%
Autres immobilisations corporelles	614 354	-369 678	244 677	173 573	71 103	40,96%
Immobilisations en cours	207 096		207 096	82 239	124 857	151,82%
Avances et acomptes						
Participations						
Autres participations	520 322		520 322	515 952	4 370	0,85%
Créances rattachées à des participations	150 611		150 611		150 611	
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres immobilisations financières	74 520		74 520	65 340	9 180	14,05%
<b>TOTAL (II)</b>	<b>3 117 237</b>	<b>-1 501 301</b>	<b>1 615 936</b>	<b>1 521 843</b>	<b>94 093</b>	<b>6,18%</b>
<b>Actif circulant</b>						
Matières premières, approvisionnements	308 798		308 798	199 935	108 863	54,45%
En-cours de production de biens						
En-cours productions de services						
Produits intermédiaires et finis	364 567		364 567	74 800	289 767	387,39%
Marchandises	14 198		14 198		14 198	
Avances et acomptes versés sur commandes	105 740		105 740	16 028	89 712	559,71%
Clients et comptes rattachés	55 311		55 311		55 311	
Autres créances						
Fournisseurs débiteurs				180	-180	-100,00%
Personnel						
Organismes sociaux				1 117	-1 117	-100,00%
Etat, impôts sur les bénéfices	3 090 660		3 090 660	1 209 428	1 881 232	155,55%
Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	622 909		622 909	211 247	411 662	194,87%
Autres	306 358		306 358	554 600	-248 242	-44,76%
Capital souscrit et appelé, non versé						
Valeurs mobilières de placement						
Instruments de trésorerie						
Disponibilités	16 249 786		16 249 786	3 494 970	12 754 816	364,95%
Charges constatées d'avances	97 601		97 601	134 426	-36 826	-27,39%
<b>TOTAL (III)</b>	<b>21 215 927</b>		<b>21 215 927</b>	<b>5 896 731</b>	<b>15 319 196</b>	<b>259,79%</b>
Frais d'émission d'emprunts à étaler (IV)	196 745		196 745		196 745	
Primes de remboursement des obligations (V)						
Ecart de conversion actif (VI)	26 641		26 641		26 641	
<b>TOTAL ACTIF (I à VI)</b>	<b>24 556 550</b>	<b>-1 501 301</b>	<b>23 055 249</b>	<b>7 418 574</b>	<b>15 636 675</b>	<b>210,78%</b>

## Bilan passif

en euros

PASSIF	Exercice clos le	Exercice précédent	Variation	
	31/12/2021	31/12/2020	Absolue	%
	(12 mois)	(12 mois)		
<b>Capitaux propres</b>				
Capital social ou individuel ( dont versé : 105 035 )	105 035	105 000	35	0,03%
Primes d'émission, de fusion, d'apport,...	5 913 073	5 906 108	6 965	0,12%
Ecart de réévaluation				
Réserve légale	250	250		
Réserves statutaires et contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves	4 732	4 732		
Report à nouveau	-8 147 120	-2 643 045	-5 504 075	208,25%
<b>Résultat de l'exercice</b>	<b>-8 845 327</b>	<b>-5 504 075</b>	<b>-3 341 252</b>	<b>60,71%</b>
Subventions d'investissement	200 000	200 000		
Provisions réglementées				
<b>TOTAL (I)</b>	<b>-10 769 357</b>	<b>-1 931 030</b>	<b>-8 838 327</b>	<b>457,70%</b>
Produits des émissions de titres participatifs	22 339 376		22 339 376	
Avances conditionnées	1 275 000	1 390 000	-115 000	-8,27%
<b>TOTAL (II)</b>	<b>23 614 376</b>	<b>1 390 000</b>	<b>22 224 376</b>	<b>1598,88%</b>
<b>Provisions pour risques et charges</b>				
Provisions pour risques	122 641		122 641	
Provisions pour charges				
<b>TOTAL (III)</b>	<b>122 641</b>		<b>122 641</b>	
<b>Emprunts et dettes</b>				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit				
Emprunts	7 532 287	5 582 921	1 949 366	34,92%
Découverts, concours bancaires				
Emprunts et dettes financières divers				
Divers				
Associés				
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 049 934	676 548	373 386	55,19%
Dettes fiscales et sociales				
Personnel	475 567	447 138	28 429	6,36%
Organismes sociaux	572 596	379 937	192 659	50,71%
Etat, impôts sur les bénéfices				
Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	31 287		31 287	
Etat, obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	39 217	17 667	21 549	121,97%
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	387 241	349 018	38 223	10,95%
Autres dettes				
Produits constatés d'avances		494 833	-494 833	-100,00%
<b>TOTAL (IV)</b>	<b>10 088 128</b>	<b>7 948 062</b>	<b>2 140 066</b>	<b>26,93%</b>
Ecart de conversion passif	(V) -539	11 542	-12 081	-104,67%
<b>TOTAL PASSIF (I à V)</b>	<b>23 055 249</b>	<b>7 418 574</b>	<b>15 636 675</b>	<b>210,78%</b>

## Compte de résultat

en euros

COMPTE DE RESULTAT			Exercice clos le 31/12/2021 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2020 (12 mois)	Variation absolue (12/12)	%
	France	Exportation	Total	Total	Variation	%
Ventes de marchandises		1 714	1 714	4 978	-3 264	-65,57%
Production vendue biens						
Production vendue services		72	72	-2 870	2 942	-102,52%
<b>Chiffres d'Affaires Nets</b>		<b>1 786</b>	<b>1 786</b>	<b>2 108</b>	<b>-322</b>	<b>-15,27%</b>
Production stockée			364 567		364 567	
Production immobilisée			241 584		241 584	
Subventions d'exploitation			494 833	501 833	-7 000	-1,39%
Reprises sur amortis. et prov., transfert de charges			317 215	39 274	277 942	707,71%
Autres produits			6	8	-1	-17,46%
<b>Total des produits d'exploitation (I)</b>			<b>1 419 991</b>	<b>543 223</b>	<b>877 091</b>	<b>161,40%</b>
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			1 896		1 896	
Variation de stock (marchandises)			-14 198		-14 198	
Achats de matières premières et autres approvisionnements			655 306	199 935	455 371	227,76%
Variation de stock (matières premières et autres approv.)			-34 064	-199 935	165 871	-82,96%
Autres achats et charges externes			3 845 173	2 145 537	1 699 636	79,22%
Impôts, taxes et versements assimilés			56 996	50 093	6 903	13,78%
Salaires et traitements			3 921 059	3 370 315	550 744	16,34%
Charges sociales			1 432 301	1 138 290	294 011	25,83%
Dotations aux amortissements sur immobilisations			717 631	451 531	266 100	58,93%
Dotations aux provisions sur immobilisations						
Dotations aux provisions sur actif circulant						
Dotations aux provisions pour risques et charges			96 000		96 000	
Autres charges			1 155	63 335	-62 180	-98,18%
<b>Total des charges d'exploitation (II)</b>			<b>10 679 255</b>	<b>7 219 101</b>	<b>3 460 154</b>	<b>47,93%</b>
<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)</b>			<b>-9 259 264</b>	<b>-6 675 878</b>	<b>-2 583 064</b>	<b>38,70%</b>
<b>Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun</b>						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						
Produits financiers de participations						
Produits des autres valeurs mobilières et créances						
Autres intérêts et produits assimilés			899	6 567	-5 668	-86,31%
Reprises sur provisions et transferts de charges				4 869	-4 869	-100,00%
Différences positives de change			2 535	178	2 357	1326,30%
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement						
<b>Total des produits financiers (V)</b>			<b>3 434</b>	<b>11 613</b>	<b>-8 180</b>	<b>-70,43%</b>
Dotations financières aux amortissements et provisions			26 641		26 641	
Intérêts et charges assimilées			1 440 870	45 942	1 394 928	3036,27%
Différences négatives de change			3 101	3 366	-265	-7,88%
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières placements						
<b>Total des charges financières (VI)</b>			<b>1 470 613</b>	<b>49 308</b>	<b>1 421 304</b>	<b>2882,48%</b>
<b>RÉSULTAT FINANCIER (V-VI)</b>			<b>-1 467 179</b>	<b>-37 695</b>	<b>-1 429 484</b>	<b>3792,25%</b>
<b>RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III-IV+V-VI)</b>			<b>-10 726 443</b>	<b>-6 713 573</b>	<b>-4 012 547</b>	<b>59,77%</b>

## Compte de résultat (suite)

en euros

COMPTE DE RESULTAT	Exercice clos le 31/12/2021 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2020 (12 mois)	Variation absolue (12/12)	%
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				
Produits exceptionnels sur opérations en capital				
Reprises sur provisions et transferts de charges				
<i>Total des produits exceptionnels (VII)</i>				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion				
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	117		117	
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions				
<i>Total des charges exceptionnelles (VIII)</i>	<i>117</i>		<i>117</i>	
<b>RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)</b>	<b>-117</b>		<b>-117</b>	
Participation des salariés (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)	-1 881 232	-1 209 498	-671 734	55,54%
<i>Total des Produits (I+III+V+VII)</i>	<i>1 423 425</i>	<i>554 836</i>	<i>868 589</i>	<i>156,55%</i>
<i>Total des Charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)</i>	<i>10 268 752</i>	<i>6 058 911</i>	<i>4 209 841</i>	<i>69,48%</i>
<b>RÉSULTAT NET</b>	<b>-8 845 327</b>	<b>-5 504 075</b>	<b>-3 341 252</b>	<b>60,71%</b>

## Notes annexes

L'exercice social clos le 31/12/2021 a une durée de 12 mois. L'exercice précédent clos le 31/12/2020 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 23 055 249 €.

Le résultat net comptable est une perte de 8 845 327 €.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis par le dirigeant.

### NOTE 1 I Règles et méthodes comptables

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

Les comptes annuels au 31 décembre 2021 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement N°2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général, modifié par les règlements N°2015-06 du 23 novembre 2015 et N°2016-07 du 4 novembre 2016.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

#### Opérations commerciales en devises

Les dettes et créances libellées en devises sont converties en fin d'exercice à leur cours de clôture.

Les différences de conversion résultant de la réévaluation des créances et dettes en devises au cours de clôture sont inscrites au bilan en « écart de conversion actif » lorsqu'il s'agit d'une perte latente et en « écart de conversion passif » lorsqu'il s'agit d'un gain latent. Les écarts de conversion actifs font l'objet d'une provision à concurrence du risque non couvert.

Les écarts de conversion des dettes et créances d'exploitation (provisionnés ou réalisés) sont comptabilisés en résultat d'exploitation. Les écarts de conversion des dettes et créances financières (provisionnés ou réalisés) sont comptabilisés en résultat financier.

#### Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition ou à leur coût de production. Le coût d'acquisition comprend le prix d'achat, ainsi que tous les coûts directement attribuables à l'acquisition des actifs concernés. Les frais d'acquisition (droits de mutation, honoraires...) sont comptabilisés directement en charges. Les frais de formation externes afférents aux formations nécessaires à la mise en service de l'immobilisation sont comptabilisés directement en charges. Les dépenses courantes de réparation et de maintenance sont enregistrées dans les charges de l'exercice au cours duquel elles sont supportées.

L'amortissement est calculé en fonction du rythme de consommation des avantages économiques attendus de l'actif. À ce titre, le mode linéaire est en général retenu sur les durées indiquées en note « Actif immobilisé ».

#### Titres de participation et créances rattachées

Les titres de participation sont constitués des investissements durables qui permettent d'assurer le contrôle de la société émettrice ou d'y exercer une influence notable, ou qui permettent d'établir avec la société émettrice des relations d'affaires. Ces titres sont comptabilisés à leur coût d'acquisition, y compris les frais d'acquisition (droits de mutation, honoraires...).

#### Dépréciation

À toute autre date que leur date d'entrée, les titres de participation, cotées ou non, sont évalués à leur valeur d'utilité représentant ce que l'entité accepterait de décaisser pour obtenir cette participation si elle avait à l'acquérir.

Une analyse est réalisée afin de vérifier que tous les risques sont bien reflétés au niveau des comptes des sociétés dont les titres sont détenus (dépréciations de leurs actifs, provisions...).

Lorsque les titres de participation et les créances rattachées ont une valeur actuelle inférieure à leur valeur comptable, les titres de participation sont dépréciés avant de procéder à la dépréciation des créances rattachées

(sauf si une situation particulière justifie un ordre de dépréciation différent). Cette approche est fondée sur les règles applicables en matière de liquidation qui prévoient le règlement des dettes avant le remboursement du capital.

#### Autres immobilisations financières

Figurent essentiellement dans ce poste les dépôts et cautionnement versés lors de la signature des baux des locaux loués et de retenue de garantie sur le prêt innovation FEI.

#### Disponibilités

Les disponibilités comprennent les espèces ou valeurs assimilables en banque et en caisse ainsi que les bons qui sont, dès leur souscription, remboursables à tout moment.

Les disponibilités sont évaluées à leur valeur nominale.

#### Stocks

Les stocks d'approvisionnement et de marchandises sont évalués à leur coût d'acquisition à l'aide de la méthode du cout unitaire moyen pondéré.

Les produits fabriqués et les travaux en cours sont évalués à leur coût de production qui englobe les coûts de conception, les matières premières, les coûts directs de main-d'œuvre, les autres coûts directs et les frais généraux de production engagés pour amener les biens dans l'état et à l'endroit où ils se trouvent (sur la base d'une capacité d'exploitation normale).

Lorsque la valeur actuelle à la clôture (valeur vénale pour les produits finis et marchandises et valeur d'usage pour les travaux en cours et matières premières) est inférieure à la valeur comptable, une dépréciation est comptabilisée pour le montant de la différence.

#### Provision pour risques et charges

Ces provisions sont destinées à couvrir les risques et les charges que des événements en cours ou survenus rendent probables. Elles comprennent notamment les indemnités estimées par la société et ses conseils au titre des litiges, contentieux et actions de réclamations de la part de tiers.

#### Dettes et frais d'émission d'emprunt

Les dettes sont enregistrées pour leur valeur nominale de remboursement. Elles ne font pas l'objet d'actualisation. Les frais d'émission d'emprunt sont portés à l'actif (en « charges à répartir ») et étalés linéairement sur la durée de vie des emprunts concernés.

La nature des frais inscrits en charges à étaler sont :

- Frais bancaires facturés lors de la mise en place d'un emprunt,
- Honoraires de prestataires extérieurs facturés lors de l'émission d'un emprunt.

En cours d'exercice, ils sont comptabilisés dans les comptes de charges.

En fin d'exercice, afin de pouvoir être étalés, ces frais sont transférés au compte 4816 « Frais d'émission des emprunts » par le crédit d'un compte 79 « Transfert de charges ».

La charge résultant de l'étalement des frais d'émission d'emprunts est constatée au débit du compte 6812 « dotations aux amortissements des charges à répartir ».

#### Frais de recherche et de développement

Les frais de recherche et de développement sont comptabilisés en charge d'exploitation de la période.

#### Subventions d'investissement

Les subventions d'investissement sont comptabilisées dans les capitaux propres et réintégrées dans le compte de résultat au même rythme que l'amortissement des biens acquis.

## NOTE 2 I Autres éléments significatifs de l'exercice

---

### Essais Cliniques

Après avoir reçu un avis favorable de l'ANSM (Agence nationale de sécurité du médicament) et du CPP (comité de protection des personnes) début 2020, la société a pu démarrer ses premiers essais cliniques sur l'humain. Le Professeur Boris Guiu et ses équipes du CHU de Montpellier ont pu traiter avec succès, le 4 juin 2020, un patient de 56 ans atteint d'une tumeur du foie avec Epione®, le robot médical développé par la société. Au 31 décembre 2020, 19 patients sur la cohorte de 20 patients, ont pu subir une ablation percutanée avec l'assistance de notre robot. Mi-février 2021, ce premier essai clinique a été finalisé. Lors de ces interventions, 24 tumeurs hépatiques, soit primitives (issues d'un cancer du foie) soit métastatiques (issues d'un autre cancer) ont été ciblées et détruites avec succès. Aucune complication n'a été observée lors des examens post-opératoires.

### Marquage CE

La société, suite aux résultats concluant de l'essai clinique et à l'audit de certification réalisé fin 2020, a obtenu le marquage CE pour Epione®, son robot destiné au traitement mini-invasif des tumeurs abdominales. Cette autorisation permet le lancement commercial d'Epione® sur le marché européen.

### Obligations Remboursables en Actions

Le 12 mars 2021, l'assemblée générale extraordinaire de la Société a décidé l'émission d'un emprunt obligataire remboursable en actions (ORA) d'un montant de vingt-et-un millions (21.000.000) euros, d'une maturité de 36 mois, totalement souscrit par les fondateurs et le Groupe Ally Bridge. Ces obligations portent intérêt à hauteur de 8% par an (taux fixe). La totalité des intérêts produits par ce contrat sont capitalisés annuellement,

### Financements Spécifiques

Suite aux discussions lancées avec la Banque Européenne d'Investissements fin 2019, la société a signé un contrat de prêt de 15 millions d'euros le 7 octobre 2021. Le tirage de la première tranche d'un montant de 7.5 millions d'euros est prévu au premier semestre 2022.

En complément de ce prêt européen, nous avons signé avec la Banque Publique d'Investissement le 14 décembre 2021 un prêt Innovation d'un montant de 2.8 millions d'euros, dont le versement interviendra concomitamment au versement de la première tranche du prêt de la Banque Européenne d'Investissement.

### Crédit d'impôt recherche

Au titre de l'année civile 2021, il a été estimé que la société bénéficierait d'un crédit d'impôt recherche de 1 881 K€. Le produit du crédit d'impôt recherche au titre de l'année 2020, comptabilisé dans les comptes annuels au 31 décembre 2020 pour 1 209 K€, a été remboursé à la société en janvier 2022 pour 1 209 K€.

### Crise Covid 19

Les mesures prises par le Gouvernement en 2020 afin de lutter contre l'épidémie de Covid-19 avaient perturbé les activités mais n'avaient pas significativement affecté les états financiers de l'exercice 2020.

Malgré la persistance de certains effets de la crise sanitaire (notamment liés à la fermeture des commerces dits « non essentiels » et le confinement du mois d'avril 2021 pour une durée de 4 semaines), l'exercice 2021 a été peu affecté, la société ayant mis en place des solutions de travail à distance quand cela était possible.

Par ailleurs, la société a prorogé par voie d'avenants les modalités de remboursements des PGE souscrits en 2020 auprès de ces partenaires bancaires pour 4.8M€ en 2020. En conséquence, ces derniers seront remboursés sur une période de 4 ans à compter de mi-2022.

La société a perçu des indemnités de chômage partiel de 6k sur la période.

---

### Développement International

La société détient depuis le 05 octobre 2021, 100 % du capital de la société Quantum Surgical Inc. Cette filiale a vocation à commercialiser le robot Epione® sur le territoire américain. Au 31 décembre 2021, elle employait un salarié. Dans le cadre de ces activités, la société Quantum Surgical Inc. a enregistré une perte de - 144 052,44 USD au titre de son premier exercice clos au 31 décembre 2021.

### NOTE 3 I Eléments importants survenus depuis la clôture de l'exercice

Depuis le 31 décembre 2021, date de clôture du dernier exercice, nous avons signé le premier contrat de vente de notre dispositif Epione® avec l'hôpital Gustave Roussy, établissement de référence mondiale dans les traitements du cancer.

En février 2022, nous avons reçu le solde du financement de notre projet AKOS II de la part de BPIFrance, soit un total de 603 K€.

Fin février 2022, la société a reçu de la FDA (Food and Drug Administration) l'autorisation de mise sur le marché pour Epione®, son robot destiné au traitement mini-invasif des tumeurs abdominales. Cette autorisation permet le lancement commercial d'Epione® sur le marché américain.

Les tensions géopolitiques en Europe, aggravé par le conflit armé qui touche l'Ukraine depuis le 24 février 2022 n'ont pas d'incidence significative sur l'activité de la société à la date d'arrêté des comptes.

Compte tenu du plan de développement actuel de la société et de sa situation de trésorerie à la date d'arrêté des comptes clos au 31 décembre 2021, les comptes de la société ont été arrêtés selon le principe de la continuité d'exploitation.

### NOTE 4 I Note sur le bilan actif

#### Actif immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :  
Immobilisations brutes = 3 117 237 €

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	44 247			44 247
Immobilisations corporelles	1 717 157	651 839	41 460	2 327 537
Immobilisations financières	581 292	164 161		745 453
TOTAL	2 342 696	816 000	41 460	3 117 237

Amortissements et provisions d'actif = 1 501 301 €

Amortissements et provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	26 770	9 409		36 179
Immobilisations corporelles	794 083	674 630	3 591	1 465 123
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières				
TOTAL	820 853	684 039	3 591	1 501 301

Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices = 196 745 €

Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler		230 337	33 592	196 745
Primes de remboursement des obligations				

Détail des immobilisations et amortissements en fin de période :

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortis.	Valeur nette	Durée
Concessions - brevets licences	44 247	36 179	8 068	de 1 à 5 ans
Matériel industriel	123 057	55 184	67 873	de 1 à 5 ans
Prototypes expérimentaux	1 383 030	1 040 261	342 769	de 1 à 2 ans
Instal./agenc.divers	73 093	21 630	51 463	de 3 à 10 ans
Matériel de transport	56 000	7 591	48 409	5 ans
Mat.bureau & informatique	364 881	269 366	95 515	de 1 à 5 ans
Mobilier	120 380	71 090	49 290	de 3 à 7 ans
Immo en cours erp business central	207 096		207 096	Non amortiss.
<b>TOTAL</b>	<b>2 371 783</b>	<b>1 501 301</b>	<b>870 482</b>	

Etat des créances = 4 397 970 €

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé	225 132		225 132
Actif circulant & charges d'avance	4 172 839	4 172 839	
<b>TOTAL</b>	<b>4 397 970</b>	<b>4 172 839</b>	<b>225 132</b>

Les créances au 31 décembre 2021 sont composées de créances à moins d'un an détenues sur l'état au titre du Crédit d'Impôt recherche pour 3 090 660 €, du crédit de TVA pour 622 909 €, et au titre de subventions pour 300 000 € auprès de BPI France Financements et de la Région Occitanie.

Produits à recevoir par poste de bilan = 6 180 €

Produits à recevoir	Montant
Immobilisations financières	
Clients et comptes rattachés	
Autres créances	6 180
Disponibilités – Intérêts à Recevoir	
<b>TOTAL</b>	<b>6 180</b>

Charges constatées d'avance = 97 601 €

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

## NOTE 5 I Note sur le bilan passif

Capital social = 105 035 €

Mouvements des titres	Nombre	Val. nominale	Capital social
Titres en début d'exercice	105 000	1,00	105 000
Titres émis	35	1,00	35
Titres remboursés ou annulés			0
Titres en fin d'exercice	105 035	1,00	105 035

Type d'Actions	Nombre	Valeur Nominale	Capital social
Actions Ordinaires	50 035	1,00	50 035
Actions de Préférence A	55 000	1,00	55 000
Total	105 035	1,00	105 035

Provisions pour risques et charges = 122 641 €

Nature des provisions	A l'ouverture	Augmentation	Utilisées	Non utilisées	A la clôture
Provisions réglementées					
Provisions pour risques & charges		122 641			122 641
TOTAL		122 641			122 641

Les provisions pour risques et charges sont relatives à un litige prud'hommal pour un montant de 96 K€, et d'une provision pour perte de change d'un montant de 27 K€.

Etat des dettes = 9 588 128 €

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit	7 532 287	1 175 907	6 356 381	
Dettes financières diverses				
Fournisseurs	1 049 934	1 049 934		
Dettes fiscales & sociales	1 118 666	1 118 666		
Dettes sur immobilisations	387 241	387 241		
Autres dettes				
Produits constatés d'avance				
TOTAL	10 088 128	3 731 747	6 356 381	0

Montant des Emprunts et Dettes Remboursés au cours de l'exercice	586 903
Montant des Emprunts et Dettes Souscrits au cours de l'exercice	2 556 000

Charges à payer par poste de bilan = 716 201 €

Charges à payer	Montant
Emp. & dettes établ. de crédit	998
Emp. & dettes financières div.	
Fournisseurs	95 886
Dettes fiscales & sociales	619 317
Autres dettes	
TOTAL	716 201

#### Avances conditionnées

En février 2018, la société s'est vue accorder, par BPI France Financement, une avance innovation d'un montant de 460 K€ pour le projet dénommé AKOS « Plateforme robotisée d'assistance aux traitements oncologiques mini-invasifs ». Ce projet ayant été mené à son terme, la société a perçu la totalité de l'avance remboursable prévue au contrat soit 460 K€.

En janvier 2020, la société s'est vu accorder, par BPI France Financement, une aide au développement Deeptech d'un montant de 2 millions d'euros, composée d'une avance remboursable d'un montant de 1 333 334 euros et d'une subvention de 666 666 euros. En 2020, la société a perçu un premier versement de 930.000 euros au titre de l'avance remboursable.

#### Echéancier de remboursement des avances conditionnées

Avance conditionnée (en milliers d'euros)	BPI N°DOS0066007 « Akos »	BPI N°DOS0101674 « Akos II »	Total
Montant à la clôture de l'exercice	345	930	1 275
Remboursements selon la Convention :			
Inférieurs à 1 an	92		92
Inférieurs à 2 ans	92		92
Inférieurs à 3 ans	92		92
Au-delà de 3 ans	69	930	999
Probabilité de remboursement	100%	100%	100%

#### Capitaux propres

##### Tableau des variations des capitaux propres

	Nombre d'actions	Valeur unitaire en euros	Montant en euros
[A] Capitaux Propres à l'ouverture de l'exercice			-1 931 030
[B] Résultat de l'exercice			-8 845 327
[C] Affectation des Pertes en Primes d'émission			
<i>Dont affectation du Résultat</i>			
<i>Dont variation de la Prime d'Emission</i>			
[D] Augmentation de capital par conversion d'obligations			
<i>Dont variation du Capital</i>			
<i>Dont variation de la Prime d'Emission</i>			
[E] Augmentation de capital	35	200	7 000
<i>Dont variation du Capital</i>	35	1	35
<i>Dont variation de la Prime d'Emission</i>	35	199	6 965
[F] Autres variations			
<i>Dont Souscription de BSA</i>			
<i>Dont Subvention d'Investissement</i>			
[G] Capitaux Propres à la clôture de l'exercice			-10 769 357

*Bons de souscription d'actions (BSA)*

Le tableau suivant présente l'état des bons de souscription d'actions (BSA) en cours de validité au 31/12/2021 et des informations complémentaires sur leur statut à cette date :

BSA	Emis	Annulés	Exercés	Solde des bons Exercables	Dont souscrits	Dont Non attribués	Caducités
BSA-1	40			40	40	4 785	4 785
Total BSA	40			40	40	4 785	4 785

Le tableau ci-dessous synthétise les caractéristiques des BSA en vigueur au 31 décembre 2021 :

Date de l'assemblée générale ou Conseil d'administration ayant émis les BSA	AGM du 31/05/2018
Nombre de BSA	6 020
Nombre d'actions total pouvant être souscrites	6 020
Point de départ d'exercice des bons	A compter du 31/05/2018
Date d'expiration	Au plus tard le 30/11/2024
Prix de souscription ou d'achat du bon	5 €
Prix d'exercice par action souscrite	200 €

L'assemblée générale mixte du 31/05/2018 a autorisé le Président, conformément à l'article L.225-129-2 du Code de commerce, à procéder à l'émission, conformément aux dispositions des articles L.228-91 et suivants du Code de commerce, d'un nombre maximum de six mille vingt (6.020) bons de souscription d'actions de type 1 dits « BSA 1 », étant précisé que le nombre cumulé de BSPCE 1 et de BSA 1 émis ne pourra être supérieur à six mille vingt (6.020) bons lequel constitue un plafond global pour l'émission de ces deux types de valeur mobilière donnant accès au capital. Ainsi en cas d'émission de BSA 1, le nombre maximal de BSPCE 1 pouvant être émis sera réduit à due concurrence du nombre de BSA 1 émis et inversement. Cette délégation de compétence donnée au Président a pris fin en date du 22/05/2019.

BSA	Emis	Annulés	Exercés	Solde des bons Exercables	Dont souscrits	Dont Non attribués	Caducités
BSA-1	875			875	875	1 700	
Total BSA	875			875	875	1 700	

Le tableau ci-dessous synthétise les caractéristiques des BSA en vigueur au 31 décembre 2021 :

Date de l'assemblée générale ou Conseil d'administration ayant émis les BSA	AGM du 22/05/2019
Nombre de BSA	4 785
Nombre d'actions total pouvant être souscrites	4 785
Point de départ d'exercice des bons	A compter du 22/05/2019
Date d'expiration	Au plus tard le 22/11/2025
Prix de souscription ou d'achat du bon	5 €
Prix d'exercice par action souscrite	200 €

L'assemblée générale mixte du 22/05/2019 a autorisé le Président, conformément à l'article L.225-129-2 du Code de commerce, à procéder à l'émission, conformément aux dispositions des articles L.228-91 et suivants du Code de commerce, d'un nombre maximum de quatre mille sept cent quatre-vingt-cinq (4.785) bons de souscription d'actions de type 1 dits « BSA 1 », étant précisé que le nombre cumulé de BSPCE 1 et de BSA 1 émis ne pourra être supérieur à quatre mille sept cent quatre-vingt-cinq (4.785) bons lequel constitue un plafond global pour l'émission de ces deux types de valeur mobilière donnant accès au capital. Ainsi en cas d'émission de BSA 1, le nombre maximal de BSPCE 1 pouvant être émis sera réduit à due concurrence du nombre de BSA 1 émis et inversement.

Le tableau ci-dessous synthétise les caractéristiques des BSA en vigueur au 31 décembre 2021 :

BSA	Emis	Annulés	Exercés	Solde des bons Exercçables	Dont souscrits	Dont Non attribués	Caducités
BSA-1	0	0	0	0	0	970	
Total BSA	0	0	0	0	0	970	

Le tableau ci-dessous synthétise les caractéristiques des BSA en vigueur au 31 décembre 2021 :

Date de l'assemblée générale ou Conseil d'administration ayant émis les BSA	AGM du 12/03/2021
Nombre de BSA	1 700
Nombre d'actions total pouvant être souscrites	1 700
Point de départ d'exercice des bons	A compter du 12/03/2021
Date d'expiration	Au plus tard le 12/09/2027
Prix de souscription ou d'achat du bon	5 €
Prix d'exercice par action souscrite	200 €

#### Informations complémentaires sur les BSPCE-1

L'assemblée générale mixte du 12/03/2021 a autorisé le Président, conformément à l'article L.225-129-2 du Code de commerce, à procéder à l'émission, conformément aux dispositions des articles L.228-91 et suivants du Code de commerce, d'un nombre maximum de de mille sept cent (1.700) bons de souscription d'actions de type 1 dits « BSA 1 », étant précisé que le nombre cumulé de BSPCE 1 et de BSA 1 émis ne pourra être supérieur à de mille sept cent (1.700) bons lequel constitue un plafond global pour l'émission de ces deux types de valeur mobilière donnant accès au capital. Ainsi en cas d'émission de BSA 1, le nombre maximal de BSPCE 1 pouvant être émis sera réduit à due concurrence du nombre de BSA 1 émis et inversement.

#### Bons de souscription de parts de créateurs d'entreprise

Les tableaux suivants présentent l'état des bons de souscription de parts de créateurs d'entreprise (BSPCE) en cours de validité au 31/12/2021 et des informations complémentaires sur leur statut à cette date :

BSPCE	Emis	Annulés	Exercés	Solde des bons Exercçables	Dont souscrits	Dont Non attribués	Caducités
BSPCE-1	1 195	440	35	720	1 195	4 785	4 785
Total BSPCE	1 195	440	35	720	1 195	4 785	4 785

Le tableau ci-dessous synthétise les caractéristiques des BSPCE en vigueur au 31 décembre 2021 :

Date de l'assemblée générale ou Conseil d'administration ayant émis les BSPCE	AGM du 31/05/2018
Nombre de BSPCE	6 020
Nombre d'actions total pouvant être souscrites	6 020
Point de départ d'exercice des bons	A compter du 31/05/2018
Date d'expiration	Au plus tard le 30/11/2024
Prix de souscription ou d'achat du bon	Souscription à titre gratuit
Prix d'exercice par action souscrite	200 €

#### Informations complémentaires sur les BSPCE-1

L'assemblée générale mixte du 31/05/2018 a autorisé le Président, conformément à l'article L.225-129-2 du Code de commerce, à procéder à l'émission, conformément aux dispositions des articles L.228-91 et suivants du Code de commerce, d'un nombre maximum de six mille vingt (6.020) bons de souscription de parts de créateur d'entreprise de type 1 dits « BSPCE 1 », étant précisé que le nombre cumulé de BSPCE 1 et de BSA 1 émis ne pourra être supérieur à six mille vingt (6.020) bons lequel constitue un plafond global pour l'émission de ces deux types de valeur mobilière donnant accès au capital. Ainsi en cas d'émission de BSPCE 1, le nombre maximal de BSA 1 pouvant être émis sera réduit à due concurrence du nombre de BSPCE 1 émis et inversement.

BSPCE	Emis	Annulés	Exercés	Solde des bons Exercables	Dont souscrits	Dont Non attribués	Caducités
BSPCE-1	2 210	385	0	1 825	2 210	1 700	
Total BSPCE	2 210	385	0	1 825	2 210	1 700	

Le tableau ci-dessous synthétise les caractéristiques des BSPCE en vigueur au 31 décembre 2021 :

Date de l'assemblée générale ou Conseil d'administration ayant émis les BSPCE	AGM du 22/05/2019
Nombre de BSPCE	4 785
Nombre d'actions total pouvant être souscrites	4 785
Point de départ d'exercice des bons	A compter du 22/05/2019
Date d'expiration	Au plus tard le 22/11/2025
Prix de souscription ou d'achat du bon	Souscription à titre gratuit
Prix d'exercice par action souscrite	200 €

#### Informations complémentaires sur les BSPCE-1

L'assemblée générale mixte du 22/05/2019 a autorisé le Président, conformément à l'article L.225-129-2 du Code de commerce, à procéder à l'émission, conformément aux dispositions des articles L.228-91 et suivants du Code de commerce, d'un nombre maximum de quatre mille sept cent quatre-vingt-cinq (4.785) bons de souscription de parts de créateur d'entreprise de type 1 dits « BSPCE 1 », étant précisé que le nombre cumulé de BSPCE 1 et de BSA 1 émis ne pourra être supérieur à quatre mille sept cent quatre-vingt-cinq (4.785) bons lequel constitue un plafond global pour l'émission de ces deux types de valeur mobilière donnant accès au capital. Ainsi en cas d'émission de BSPCE 1, le nombre maximal de BSA 1 pouvant être émis sera réduit à due concurrence du nombre de BSPCE 1 émis et inversement.

BSPCE	Emis	Annulés	Exercés	Solde des bons Exercables	Dont souscrits	Dont Non attribués	Caducités
BSPCE-1	730	400	0	330	730	970	
Total BSPCE	730	400	0	330	730	970	

Le tableau ci-dessous synthétise les caractéristiques des BSPCE en vigueur au 31 décembre 2021 :

Date de l'assemblée générale ou Conseil d'administration ayant émis les BSPCE	AGM du 12/03/2021
Nombre de BSPCE	1 700
Nombre d'actions total pouvant être souscrites	1 700
Point de départ d'exercice des bons	A compter du 12/03/2021
Date d'expiration	Au plus tard le 12/09/2027
Prix de souscription ou d'achat du bon	Souscription à titre gratuit
Prix d'exercice par action souscrite	200 €

#### Informations complémentaires sur les BSPCE-1

L'assemblée générale mixte du 12/03/2021 a autorisé le Président, conformément à l'article L.225-129-2 du Code de commerce, à procéder à l'émission, conformément aux dispositions des articles L.228-91 et suivants du Code de commerce, d'un nombre maximum de mille sept cent (1.700) bons de souscription de parts de créateur d'entreprise de type 1 dits « BSPCE 1 », étant précisé que le nombre cumulé de BSPCE 1 et de BSA 1 émis ne pourra être supérieur à mille sept cent (1.700) bons lequel constitue un plafond global pour l'émission de ces deux types de valeur mobilière donnant accès au capital. Ainsi en cas d'émission de BSPCE 1, le nombre maximal de BSA 1 pouvant être émis sera réduit à due concurrence du nombre de BSPCE 1 émis et inversement.

*Effet de dilution potentielle sur le bénéfice par action des Bons de souscription de parts de créateurs d'entreprise et des BSA émis*

Le tableau suivant présente l'effet de dilution potentielle sur le bénéfice par action des bons de souscription de parts de créateurs d'entreprise et des BSA émis à la date de clôture de l'exercice :

		Nombre d'actions
Nombre d'actions en circulation	[1]	105 035
Nombre d'actions potentiellement à émettre au titre des BSPCE et des BSA	[2]	3 790
Effet de dilution potentielle sur le bénéfice des BSPCE et des BSA	[2] / ([1] + [2])	3,48 %

*Effet de dilution potentielle sur la répartition du capital des Bons de souscription de parts de créateurs d'entreprise et des BSA émis*

	Situation avant exercice des bons		Exercice des bons		Situation après exercice des bons	
	Actions	%	Actions	%	Actions	%
Principaux actionnaires						
Fondateurs	55 000	52,36			55 000	50,54
Investisseurs	50 000	47,60			50 000	45,95
BSPCE/BSA	35	0,04	3 790	100,00	3 825	3,51
<b>TOTAL</b>	<b>105 035</b>	<b>100,00</b>	<b>3 790</b>	<b>100,00</b>	<b>108 825</b>	<b>100,00</b>

**NOTE 6 I** Note sur le compte de résultat

*Ventilation du chiffre d'affaires = 1 786 €*

Le chiffre d'affaires de l'exercice se décompose de la manière suivante :

Nature du chiffre d'affaires	Montant HT	Taux
Ventes de marchandises export	1 714	100,00 %
Port & Frais facturés export	72	
<b>TOTAL</b>	<b>1 786</b>	<b>100,00 %</b>

**NOTE 7 I** Autres informations

*Rémunération des dirigeants*

Cette information n'est pas mentionnée dans la présente Annexe, car elle conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

*Honoraires des Commissaires aux Comptes*

Honoraires au titre du contrôle légal des comptes	6 300
Honoraires pour des services autres que la certification des comptes	1 500
<b>TOTAL</b>	<b>7 800</b>

## Tableau des Filiales et Participations

Filiales et participations	Capital social	Réserves et report à nouveau	Quote-part du capital détenu en %	Valeur brute des titres détenus	Valeur nette des titres détenus	Prêts et avances consenties par la Sté	Cautions et avals donnés par la Sté	C.A. H.T. du dernier exercice clos	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par la Sté dans l'ex
<b>A – Renseignements détaillés concernant les filiales &amp; participations</b>										
<i>- Filiales (plus de 50% du capital détenu)</i>										
Quantum Surgical Inc.	5 000 USD	-	100 %	5 000 USD	5 000 USD	150 611 USD	-	-	(144 052)	-
<i>Participations (10 à 50 % du capital détenu)</i>										
Dongguan LifeTech-Quantum Medical Technology Co., Ltd	10 000 000 RMB	-	40 %	4 000 000 RMB	4 000 000 RMB	-	-	-	(2,835,675) RMB	-
<b>B – Renseignements globaux concernant les autres filiales &amp; participations</b>										
<i>- Filiales non reprises en A:</i>										
a) Françaises										
b) Etrangères										
<i>Participations non reprises en A:</i>										
a) Françaises										
b) Etrangères										

## Details des transferts de Charges

Transfert de charges	Montant
Remboursement d'assurance	990
Réintégration frais d'émission d'emprunt obligataire	230 337
Team Support – Refacturation Filiale US	52 985
Remboursement formation continu	7 427
Remboursement IJSS	25 476
<b>TOTAL</b>	<b>317 215</b>

## Effectif

L'effectif du personnel de la société à la fin de l'exercice s'élève à 73 salariés.

## QUANTUM SURGICAL

Société par actions simplifiée au capital de 105.051 €  
Siège social : 1000 rue du Mas de Verchant ZAC Euréka – 34000 MONTPELLIER  
824 393 003 RCS MONTPELLIER

**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DECISIONS COLLECTIVES DES ASSOCIES  
DU 30 JUIN 2021**

**AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2021**

### **DEUXIEME RESOLUTION**

#### *Affectation du résultat*

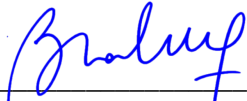
L'Assemblée Générale décide d'affecter la perte de l'exercice clos le 31 décembre 2021 qui s'élève à 8.845.327 euros, comme suit :

- 8.845.327 euros au compte « *Report à Nouveau Débiteur* » qui passerait de 8.147.120 à 16.992.447 euros.

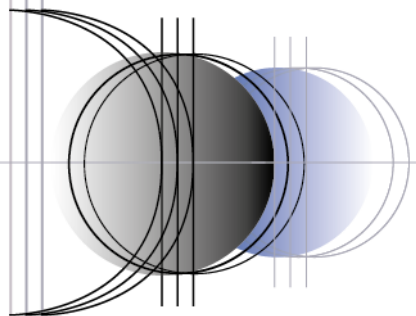
L'Assemblée Générale prend acte de l'absence de distribution de dividendes depuis la constitution de la Société, l'exercice clos le 31 décembre 2021 étant le cinquième exercice social.

---

Le Président  
**Pour MUHAN INVEST**  
*Monsieur Bertin NAHUM*

  
\_\_\_\_\_  
(Certifié conforme à l'original)

**FREDERIC MENON  
& ASSOCIES SCP**



**COMMISSAIRES AUX COMPTES**

**SAS QUANTUM SURGICAL**

**ZAC EURÊKA  
1000 rue du Mas de Verchant**

**34000 MONTPELLIER**

---

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES  
SUR LES COMPTES ANNUELS**

**EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2021**



**SAS QUANTUM SURGICAL  
ZAC EURÊKA  
1000 rue du Mas de Verchant  
34000 MONTPELLIER**

---

**Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels**

**Exercice clos le 31 décembre 2021**

---

A l'assemblée générale des associés de la société SAS QUANTUM SURGICAL

**Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société SAS QUANTUM SURGICAL relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

**Fondement de l'opinion**

***Référentiel d'audit***

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

***Indépendance***

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1<sup>er</sup> janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport.

**Observation**

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les note 2 « Autres éléments significatifs de l'exercice » et 3 « Eléments importants survenus depuis la clôture de l'exercice » de l'annexe aux comptes annuels qui expose les éléments sous-tendant le maintien du principe de continuité d'exploitation.

**Justification des appréciations**

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.



C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

### **Vérifications spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

### **Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

### **Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.




Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Montpellier, le 21 juin 2022

**SCP Frédéric MENON & Associés**  
**Frédéric MENON**  
**Commissaire aux comptes**

DocuSigned by:  
  
3ECC7B4FE28144C...

# **QUANTUM SURGICAL**

1000 RUE DU MAS DE VERCHANT  
ZAC EUREKA  
34000 MONTPELLIER

COMPTES ANNUELS

du 01/01/2021 au 31/12/2021

# Sommaire

## Table des matières

<b>Sommaire</b>	<b>1</b>
<b>COMPTES ANNUELS</b>	<b>2</b>
<b>Bilan actif</b>	<b>3</b>
<b>Bilan passif</b>	<b>4</b>
<b>Compte de résultat</b>	<b>5</b>
<b>Compte de résultat (suite)</b>	<b>6</b>
<b>Notes annexes</b>	<b>7</b>
NOTE 1   Règles et méthodes comptables	7
NOTE 2   Autres éléments significatifs de l'exercice	9
NOTE 3   Eléments importants survenus depuis la clôture de l'exercice	10
NOTE 4   Note sur le bilan actif	10
NOTE 5   Note sur le bilan passif	12
NOTE 6   Note sur le compte de résultat	17
NOTE 7   Autres informations	17

# COMPTES ANNUELS

# COMPTES ANNUELS

## Bilan actif

en euros

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2021 (12 mois)			Exercice précédent 31/12/2020 (12 mois)	Variation	
	Brut	Amort. & Prov.	Net	Net	Absolute	%
Capital souscrit non appelé (I)						
<b>Actif immobilisé</b>						
Frais d'établissements						
Frais de recherche et développement						
Concessions, brevets et droits similaires	44 247	-36 179	8 068	17 477	-9 409	-53,84%
Fonds commercial						
Autres immobilisations incorporelles						
Avances et acomptes sur immobilisation incorporelles						
Terrains						
Constructions						
Installations techniques, matériel et outillage industriels	1 506 086	-1 095 445	410 641	667 262	-256 620	-38,46%
Autres immobilisations corporelles	614 354	-369 678	244 677	173 573	71 103	40,96%
Immobilisations en cours	207 096		207 096	82 239	124 857	151,82%
Avances et acomptes						
Participations						
Autres participations	520 322		520 322	515 952	4 370	0,85%
Créances rattachées à des participations	150 611		150 611		150 611	
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres immobilisations financières	74 520		74 520	65 340	9 180	14,05%
<b>TOTAL (II)</b>	<b>3 117 237</b>	<b>-1 501 301</b>	<b>1 615 936</b>	<b>1 521 843</b>	<b>94 093</b>	<b>6,18%</b>
<b>Actif circulant</b>						
Matières premières, approvisionnements	308 798		308 798	199 935	108 863	54,45%
En-cours de production de biens						
En-cours productions de services						
Produits intermédiaires et finis	364 567		364 567	74 800	289 767	387,39%
Marchandises	14 198		14 198		14 198	
Avances et acomptes versés sur commandes	105 740		105 740	16 028	89 712	559,71%
Clients et comptes rattachés	55 311		55 311		55 311	
Autres créances						
Fournisseurs débiteurs				180	-180	-100,00%
Personnel						
Organismes sociaux				1 117	-1 117	-100,00%
Etat, impôts sur les bénéfices	3 090 660		3 090 660	1 209 428	1 881 232	155,55%
Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	622 909		622 909	211 247	411 662	194,87%
Autres	306 358		306 358	554 600	-248 242	-44,76%
Capital souscrit et appelé, non versé						
Valeurs mobilières de placement						
Instruments de trésorerie						
Disponibilités	16 249 786		16 249 786	3 494 970	12 754 816	364,95%
Charges constatées d'avances	97 601		97 601	134 426	-36 826	-27,39%
<b>TOTAL (III)</b>	<b>21 215 927</b>		<b>21 215 927</b>	<b>5 896 731</b>	<b>15 319 196</b>	<b>259,79%</b>
Frais d'émission d'emprunts à étaler (IV)	196 745		196 745		196 745	
Primes de remboursement des obligations (V)						
Ecart de conversion actif (VI)	26 641		26 641		26 641	
<b>TOTAL ACTIF (I à VI)</b>	<b>24 556 550</b>	<b>-1 501 301</b>	<b>23 055 249</b>	<b>7 418 574</b>	<b>15 636 675</b>	<b>210,78%</b>

## Bilan passif

en euros

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2021 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2020 (12 mois)	Variation	
			Absolue	%
<b>Capitaux propres</b>				
Capital social ou individuel (dont versé : 105 035 )	105 035	105 000	35	0,03%
Primes d'émission, de fusion, d'apport,...	5 913 073	5 906 108	6 965	0,12%
Ecart de réévaluation				
Réserve légale	250	250		
Réserves statutaires et contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves	4 732	4 732		
Report à nouveau	-8 147 120	-2 643 045	-5 504 075	208,25%
<b>Résultat de l'exercice</b>	<b>-8 845 327</b>	<b>-5 504 075</b>	<b>-3 341 252</b>	<b>60,71%</b>
Subventions d'investissement	200 000	200 000		
Provisions réglementées				
<b>TOTAL (I)</b>	<b>-10 769 357</b>	<b>-1 931 030</b>	<b>-8 838 327</b>	<b>457,70%</b>
Produits des émissions de titres participatifs	22 339 376		22 339 376	
Avances conditionnées	1 275 000	1 390 000	-115 000	-8,27%
<b>TOTAL (II)</b>	<b>23 614 376</b>	<b>1 390 000</b>	<b>22 224 376</b>	<b>1598,88%</b>
<b>Provisions pour risques et charges</b>				
Provisions pour risques	122 641		122 641	
Provisions pour charges				
<b>TOTAL (III)</b>	<b>122 641</b>		<b>122 641</b>	
<b>Emprunts et dettes</b>				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit				
Emprunts	7 532 287	5 582 921	1 949 366	34,92%
Découverts, concours bancaires				
Emprunts et dettes financières divers				
Divers				
Associés				
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 049 934	676 548	373 386	55,19%
Dettes fiscales et sociales				
Personnel	475 567	447 138	28 429	6,36%
Organismes sociaux	572 596	379 937	192 659	50,71%
Etat, impôts sur les bénéfices				
Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	31 287		31 287	
Etat, obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	39 217	17 667	21 549	121,97%
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	387 241	349 018	38 223	10,95%
Autres dettes				
Produits constatés d'avances		494 833	-494 833	-100,00%
<b>TOTAL (IV)</b>	<b>10 088 128</b>	<b>7 948 062</b>	<b>2 140 066</b>	<b>26,93%</b>
Ecarts de conversion passif (V)	-539	11 542	-12 081	-104,67%
<b>TOTAL PASSIF (I à V)</b>	<b>23 055 249</b>	<b>7 418 574</b>	<b>15 636 675</b>	<b>210,78%</b>

## Compte de résultat

en euros

COMPTE DE RESULTAT		Exercice clos le		Exercice précédent		Variation	
		31/12/2021 (12 mois)		31/12/2020 (12 mois)		absolue (12/12) %	
	France	Exportation	Total	Total	Variation	%	
Ventes de marchandises		1 714	1 714	4 978	-3 264	-65,57%	
Production vendue biens							
Production vendue services		72	72	-2 870	2 942	-102,52%	
<b>Chiffres d'Affaires Nets</b>		<b>1 786</b>	<b>1 786</b>	<b>2 108</b>	<b>-322</b>	<b>-15,27%</b>	
Production stockée			364 567		364 567		
Production immobilisée			241 584		241 584		
Subventions d'exploitation			494 833	501 833	-7 000	-1,39%	
Reprises sur amortis. et prov., transfert de charges			317 215	39 274	277 942	707,71%	
Autres produits			6	8	-1	-17,46%	
<b>Total des produits d'exploitation (I)</b>			<b>1 419 991</b>	<b>543 223</b>	<b>877 091</b>	<b>161,40%</b>	
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			1 896		1 896		
Variation de stock (marchandises)			-14 198		-14 198		
Achats de matières premières et autres approvisionnements			655 306	199 935	455 371	227,76%	
Variation de stock (matières premières et autres approv.)			-34 064	-199 935	165 871	-82,96%	
Autres achats et charges externes			3 845 173	2 145 537	1 699 636	79,22%	
Impôts, taxes et versements assimilés			56 996	50 093	6 903	13,78%	
Salaires et traitements			3 921 059	3 370 315	550 744	16,34%	
Charges sociales			1 432 301	1 138 290	294 011	25,83%	
Dotations aux amortissements sur immobilisations			717 631	451 531	266 100	58,93%	
Dotations aux provisions sur immobilisations							
Dotations aux provisions sur actif circulant							
Dotations aux provisions pour risques et charges			96 000		96 000		
Autres charges			1 155	63 335	-62 180	-98,18%	
<b>Total des charges d'exploitation (II)</b>			<b>10 679 255</b>	<b>7 219 101</b>	<b>3 460 154</b>	<b>47,93%</b>	
<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)</b>			<b>-9 259 264</b>	<b>-6 675 878</b>	<b>-2 583 064</b>	<b>38,70%</b>	
<b>Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun</b>							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)							
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)							
Produits financiers de participations							
Produits des autres valeurs mobilières et créances							
Autres intérêts et produits assimilés			899	6 567	-5 668	-86,31%	
Reprises sur provisions et transferts de charges				4 869	-4 869	-100,00%	
Différences positives de change			2 535	178	2 357	1326,30%	
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement							
<b>Total des produits financiers (V)</b>			<b>3 434</b>	<b>11 613</b>	<b>-8 180</b>	<b>-70,43%</b>	
Dotations financières aux amortissements et provisions			26 641		26 641		
Intérêts et charges assimilées			1 440 870	45 942	1 394 928	3036,27%	
Différences négatives de change			3 101	3 366	-265	-7,88%	
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières placements							
<b>Total des charges financières (VI)</b>			<b>1 470 613</b>	<b>49 308</b>	<b>1 421 304</b>	<b>2882,48%</b>	
<b>RÉSULTAT FINANCIER (V-VI)</b>			<b>-1 467 179</b>	<b>-37 695</b>	<b>-1 429 484</b>	<b>3792,25%</b>	
<b>RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III-IV+V-VI)</b>			<b>-10 726 443</b>	<b>-6 713 573</b>	<b>-4 012 547</b>	<b>59,77%</b>	

## Compte de résultat (suite)

en euros

<b>COMPTE DE RESULTAT</b>	Exercice clos le 31/12/2021 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2020 (12 mois)	Variation absolue (12/12)	%
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				
Produits exceptionnels sur opérations en capital				
Reprises sur provisions et transferts de charges				
<i><b>Total des produits exceptionnels (VII)</b></i>				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion				
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	117		117	
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions				
<i><b>Total des charges exceptionnelles (VIII)</b></i>	<b>117</b>		<b>117</b>	
<b>RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)</b>	<b>-117</b>		<b>-117</b>	
Participation des salariés (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)	-1 881 232	-1 209 498	-671 734	55,54%
<i><b>Total des Produits (I-III+ V+ VII)</b></i>	<b>1 423 425</b>	<b>554 836</b>	<b>868 589</b>	<b>156,55%</b>
<i><b>Total des Charges (II+IV+VI+ VIII+IX+X)</b></i>	<b>10 268 752</b>	<b>6 058 911</b>	<b>4 209 841</b>	<b>69,48%</b>
<b>RÉSULTAT NET</b>	<b>-8 845 327</b>	<b>-5 504 075</b>	<b>-3 341 252</b>	<b>60,71%</b>

## Notes annexes

L'exercice social clos le 31/12/2021 a une durée de 12 mois. L'exercice précédent clos le 31/12/2020 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 23 055 249 €.

Le résultat net comptable est une perte de 8 845 327 €.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis par le dirigeant.

### NOTE 1 I Règles et méthodes comptables

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

Les comptes annuels au 31 décembre 2021 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement N°2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général, modifié par les règlements N°2015-06 du 23 novembre 2015 et N°2016-07 du 4 novembre 2016.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

#### Opérations commerciales en devises

Les dettes et créances libellées en devises sont converties en fin d'exercice à leur cours de clôture.

Les différences de conversion résultant de la réévaluation des créances et dettes en devises au cours de clôture sont inscrites au bilan en « écart de conversion actif » lorsqu'il s'agit d'une perte latente et en « écart de conversion passif » lorsqu'il s'agit d'un gain latent. Les écarts de conversion actifs font l'objet d'une provision à concurrence du risque non couvert.

Les écarts de conversion des dettes et créances d'exploitation (provisionnés ou réalisés) sont comptabilisés en résultat d'exploitation. Les écarts de conversion des dettes et créances financières (provisionnés ou réalisés) sont comptabilisés en résultat financier.

#### Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition ou à leur coût de production. Le coût d'acquisition comprend le prix d'achat, ainsi que tous les coûts directement attribuables à l'acquisition des actifs concernés. Les frais d'acquisition (droits de mutation, honoraires...) sont comptabilisés directement en charges. Les frais de formation externes afférents aux formations nécessaires à la mise en service de l'immobilisation sont comptabilisés directement en charges. Les dépenses courantes de réparation et de maintenance sont enregistrées dans les charges de l'exercice au cours duquel elles sont supportées.

L'amortissement est calculé en fonction du rythme de consommation des avantages économiques attendus de l'actif. À ce titre, le mode linéaire est en général retenu sur les durées indiquées en note « Actif immobilisé ».

#### Titres de participation et créances rattachées

Les titres de participation sont constitués des investissements durables qui permettent d'assurer le contrôle de la société émettrice ou d'y exercer une influence notable, ou qui permettent d'établir avec la société émettrice des relations d'affaires. Ces titres sont comptabilisés à leur coût d'acquisition, y compris les frais d'acquisition (droits de mutation, honoraires...).

#### Dépréciation

À toute autre date que leur date d'entrée, les titres de participation, cotées ou non, sont évalués à leur valeur d'utilité représentant ce que l'entité accepterait de décaisser pour obtenir cette participation si elle avait à l'acquérir.

Une analyse est réalisée afin de vérifier que tous les risques sont bien reflétés au niveau des comptes des sociétés dont les titres sont détenus (dépréciations de leurs actifs, provisions...).

Lorsque les titres de participation et les créances rattachées ont une valeur actuelle inférieure à leur valeur comptable, les titres de participation sont dépréciés avant de procéder à la dépréciation des créances rattachées

(sauf si une situation particulière justifie un ordre de dépréciation différent). Cette approche est fondée sur les règles applicables en matière de liquidation qui prévoient le règlement des dettes avant le remboursement du capital.

#### Autres immobilisations financières

Figurent essentiellement dans ce poste les dépôts et cautionnement versés lors de la signature des baux des locaux loués et de retenue de garantie sur le prêt innovation FEI.

#### Disponibilités

Les disponibilités comprennent les espèces ou valeurs assimilables en banque et en caisse ainsi que les bons qui sont, dès leur souscription, remboursables à tout moment.  
Les disponibilités sont évaluées à leur valeur nominale.

#### Stocks

Les stocks d'approvisionnement et de marchandises sont évalués à leur coût d'acquisition à l'aide de la méthode du cout unitaire moyen pondéré.

Les produits fabriqués et les travaux en cours sont évalués à leur coût de production qui englobe les coûts de conception, les matières premières, les coûts directs de main-d'œuvre, les autres coûts directs et les frais généraux de production engagés pour amener les biens dans l'état et à l'endroit où ils se trouvent (sur la base d'une capacité d'exploitation normale).

Lorsque la valeur actuelle à la clôture (valeur vénale pour les produits finis et marchandises et valeur d'usage pour les travaux en cours et matières premières) est inférieure à la valeur comptable, une dépréciation est comptabilisée pour le montant de la différence.

#### Provision pour risques et charges

Ces provisions sont destinées à couvrir les risques et les charges que des événements en cours ou survenus rendent probables. Elles comprennent notamment les indemnités estimées par la société et ses conseils au titre des litiges, contentieux et actions de réclamations de la part de tiers.

#### Dettes et frais d'émission d'emprunt

Les dettes sont enregistrées pour leur valeur nominale de remboursement. Elles ne font pas l'objet d'actualisation. Les frais d'émission d'emprunt sont portés à l'actif (en « charges à répartir ») et étalés linéairement sur la durée de vie des emprunts concernés.

La nature des frais inscrits en charges à étaler sont :

- Frais bancaires facturés lors de la mise en place d'un emprunt,
- Honoraires de prestataires extérieurs facturés lors de l'émission d'un emprunt.

En cours d'exercice, ils sont comptabilisés dans les comptes de charges.

En fin d'exercice, afin de pouvoir être étalés, ces frais sont transférés au compte 4816 « Frais d'émission des emprunts » par le crédit d'un compte 79 « Transfert de charges ».

La charge résultant de l'étalement des frais d'émission d'emprunts est constatée au débit du compte 6812 « dotations aux amortissements des charges à répartir ».

#### Frais de recherche et de développement

Les frais de recherche et de développement sont comptabilisés en charge d'exploitation de la période.

#### Subventions d'investissement

Les subventions d'investissement sont comptabilisées dans les capitaux propres et réintégrées dans le compte de résultat au même rythme que l'amortissement des biens acquis.

## NOTE 2 I Autres éléments significatifs de l'exercice

---

### Essais Cliniques

Après avoir reçu un avis favorable de l'ANSM (Agence nationale de sécurité du médicament) et du CPP (comité de protection des personnes) début 2020, la société a pu démarrer ses premiers essais cliniques sur l'humain. Le Professeur Boris Guiu et ses équipes du CHU de Montpellier ont pu traiter avec succès, le 4 juin 2020, un patient de 56 ans atteint d'une tumeur du foie avec Epione®, le robot médical développé par la société. Au 31 décembre 2020, 19 patients sur la cohorte de 20 patients, ont pu subir une ablation percutanée avec l'assistance de notre robot. Mi-février 2021, ce premier essai clinique a été finalisé. Lors de ces interventions, 24 tumeurs hépatiques, soit primitives (issues d'un cancer du foie) soit métastatiques (issues d'un autre cancer) ont été ciblées et détruites avec succès. Aucune complication n'a été observée lors des examens post-opératoires.

### Marquage CE

La société, suite aux résultats concluant de l'essai clinique et à l'audit de certification réalisé fin 2020, a obtenu le marquage CE pour Epione®, son robot destiné au traitement mini-invasif des tumeurs abdominales. Cette autorisation permet le lancement commercial d'Epione® sur le marché européen.

### Obligations Remboursables en Actions

Le 12 mars 2021, l'assemblée générale extraordinaire de la Société a décidé l'émission d'un emprunt obligataire remboursable en actions (ORA) d'un montant de vingt-et-un millions (21.000.000) euros, d'une maturité de 36 mois, totalement souscrit par les fondateurs et le Groupe Ally Bridge. Ces obligations portent intérêt à hauteur de 8% par an (taux fixe). La totalité des intérêts produits par ce contrat sont capitalisés annuellement,

### Financements Spécifiques.

Suite aux discussions lancées avec la Banque Européenne d'Investissements fin 2019, la société a signé un contrat de prêt de 15 millions d'euros le 7 octobre 2021. Le tirage de la première tranche d'un montant de 7.5 millions d'euros est prévu au premier semestre 2022.

En complément de ce prêt européen, nous avons signé avec la Banque Publique d'Investissement le 14 décembre 2021 un prêt Innovation d'un montant de 2.8 millions d'euros, dont le versement interviendra concomitamment au versement de la première tranche du prêt de la Banque Européenne d'Investissement.

### Crédit d'impôt recherche

Au titre de l'année civile 2021, il a été estimé que la société bénéficierait d'un crédit d'impôt recherche de 1 881 K€. Le produit du crédit d'impôt recherche au titre de l'année 2020, comptabilisé dans les comptes annuels au 31 décembre 2020 pour 1 209 K€, a été remboursé à la société en janvier 2022 pour 1 209 K€.

### Crise Covid 19

Les mesures prises par le Gouvernement en 2020 afin de lutter contre l'épidémie de Covid-19 avaient perturbé les activités mais n'avaient pas significativement affecté les états financiers de l'exercice 2020.

Malgré la persistance de certains effets de la crise sanitaire (notamment liés à la fermeture des commerces dits « non essentiels » et le confinement du mois d'avril 2021 pour une durée de 4 semaines), l'exercice 2021 a été peu affecté, la société ayant mis en place des solutions de travail à distance quand cela était possible.

Par ailleurs, la société a prorogé par voie d'avenants les modalités de remboursements des PGE souscrits en 2020 auprès de ces partenaires bancaires pour 4.8M€ en 2020. En conséquence, ces derniers seront remboursés sur une période de 4 ans à compter de mi-2022.

La société a perçu des indemnités de chômage partiel de 6k sur la période.

## Développement International

La société détient depuis le 05 octobre 2021, 100 % du capital de la société Quantum Surgical Inc. Cette filiale a vocation à commercialiser le robot Epione® sur le territoire américain. Au 31 décembre 2021, elle employait un salarié. Dans le cadre de ces activités, la société Quantum Surgical Inc. a enregistré une perte de - 144 052,44 USD au titre de son premier exercice clos au 31 décembre 2021.

### NOTE 3 I Eléments importants survenus depuis la clôture de l'exercice

Depuis le 31 décembre 2021, date de clôture du dernier exercice, nous avons signé le premier contrat de vente de notre dispositif Epione® avec l'hôpital Gustave Roussy, établissement de référence mondiale dans les traitements du cancer.

En février 2022, nous avons reçu le solde du financement de notre projet AKOS II de la part de BPIFrance, soit un total de 603 K€.

Fin février 2022, la société a reçu de la FDA (Food and Drug Administration) l'autorisation de mise sur le marché pour Epione®, son robot destiné au traitement mini-invasif des tumeurs abdominales. Cette autorisation permet le lancement commercial d'Epione® sur le marché américain.

Les tensions géopolitiques en Europe, aggravé par le conflit armé qui touche l'Ukraine depuis le 24 février 2022 n'ont pas d'incidence significative sur l'activité de la société à la date d'arrêté des comptes.

Compte tenu du plan de développement actuel de la société et de sa situation de trésorerie à la date d'arrêté des comptes clos au 31 décembre 2021, les comptes de la société ont été arrêtés selon le principe de la continuité d'exploitation.

### NOTE 4 I Note sur le bilan actif

#### Actif immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :  
Immobilisations brutes = 3 117 237 €

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	44 247			44 247
Immobilisations corporelles	1 717 157	651 839	41 460	2 327 537
Immobilisations financières	581 292	164 161		745 453
TOTAL	2 342 696	816 000	41 460	3 117 237

Amortissements et provisions d'actif = 1 501 301 €

Amortissements et provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	26 770	9 409		36 179
Immobilisations corporelles	794 083	674 630	3 591	1 465 123
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières				
TOTAL	820 853	684 039	3 591	1 501 301

Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices = 196 745 €

Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler		230 337	33 592	196 745
Primes de remboursement des obligations				

Détail des immobilisations et amortissements en fin de période :

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortis.	Valeur nette	Durée
Concessions - brevets licences	44 247	36 179	8 068	de 1 à 5 ans
Matériel industriel	123 057	55 184	67 873	de 1 à 5 ans
Prototypes expérimentaux	1 383 030	1 040 261	342 769	de 1 à 2 ans
Instal./agenc.divers	73 093	21 630	51 463	de 3 à 10 ans
Matériel de transport	56 000	7 591	48 409	5 ans
Mat.bureau & informatique	364 881	269 366	95 515	de 1 à 5 ans
Mobilier	120 380	71 090	49 290	de 3 à 7 ans
Immo en cours erp business central	207 096		207 096	Non amortiss.
TOTAL	2 371 783	1 501 301	870 482	

Etat des créances = 4 397 970 €

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé	225 132		225 132
Actif circulant & charges d'avance	4 172 839	4 172 839	
TOTAL	4 397 970	4 172 839	225 132

Les créances au 31 décembre 2021 sont composées de créances à moins d'un an détenues sur l'état au titre du Crédit d'Impôt recherche pour 3 090 660 €, du crédit de TVA pour 622 909 €, et au titre de subventions pour 300 000 € auprès de BPI France Financements et de la Région Occitanie.

Produits à recevoir par poste de bilan = 6 180 €

Produits à recevoir	Montant
Immobilisations financières	
Clients et comptes rattachés	
Autres créances	6 180
Disponibilités – Intérêts à Recevoir	
TOTAL	6 180

Charges constatées d'avance = 97 601 €

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

**NOTE 5 I** Note sur le bilan passif*Capital social = 105 035 €*

Mouvements des titres	Nombre	Val. nominale	Capital social
Titres en début d'exercice	105 000	1,00	105 000
Titres émis	35	1,00	35
Titres remboursés ou annulés			0
Titres en fin d'exercice	105 035	1,00	105 035

Type d'Actions	Nombre	Valeur Nominale	Capital social
Actions Ordinaires	50 035	1,00	50 035
Actions de Préférence A	55 000	1,00	55 000
Total	105 035	1,00	105 035

*Provisions pour risques et charges = 122 641 €*

Nature des provisions	A l'ouverture	Augmentation	Utilisées	Non utilisées	A la clôture
Provisions réglementées					
Provisions pour risques & charges		122 641			122 641
TOTAL		122 641			122 641

Les provisions pour risques et charges sont relatives à un litige prud'hommel pour un montant de 96 K€, et d'une provision pour perte de change d'un montant de 27 K€.

*Etat des dettes = 9 588 128 €*

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit	7 532 287	1 175 907	6 356 381	
Dettes financières diverses				
Fournisseurs	1 049 934	1 049 934		
Dettes fiscales & sociales	1 118 666	1 118 666		
Dettes sur immobilisations	387 241	387 241		
Autres dettes				
Produits constatés d'avance				
TOTAL	10 088 128	3 731 747	6 356 381	0

Montant des Emprunts et Dettes Remboursés au cours de l'exercice	586 903
Montant des Emprunts et Dettes Souscrits au cours de l'exercice	2 556 000

Charges à payer par poste de bilan = 716 201 €

Charges à payer	Montant
Emp. & dettes établ. de crédit	998
Emp. & dettes financières div.	
Fournisseurs	95 886
Dettes fiscales & sociales	619 317
Autres dettes	
TOTAL	716 201

#### Avances conditionnées

En février 2018, la société s'est vue accorder, par BPI France Financement, une avance innovation d'un montant de 460 K€ pour le projet dénommé AKOS « Plateforme robotisée d'assistance aux traitements oncologiques mini-invasifs ». Ce projet ayant été mené à son terme, la société a perçu la totalité de l'avance remboursable prévue au contrat soit 460 K€.

En janvier 2020, la société s'est vu accorder, par BPI France Financement, une aide au développement Deeptech d'un montant de 2 millions d'euros, composée d'une avance remboursable d'un montant de 1 333 334 euros et d'une subvention de 666 666 euros. En 2020, la société a perçu un premier versement de 930.000 euros au titre de l'avance remboursable.

#### Echéancier de remboursement des avances conditionnées

Avance conditionnée (en milliers d'euros)	BPI N°DOS0066007 « Akos »	BPI N°DOS0101674 « Akos II »	Total
Montant à la clôture de l'exercice	345	930	1 275
Remboursements selon la Convention :			
Inférieurs à 1 an	92		92
Inférieurs à 2 ans	92		92
Inférieurs à 3 ans	92		92
Au-delà de 3 ans	69	930	999
Probabilité de remboursement	100%	100%	100%

#### Capitaux propres

##### Tableau des variations des capitaux propres

	Nombre d'actions	Valeur unitaire en euros	Montant en euros
[A] Capitaux Propres à l'ouverture de l'exercice			-1 931 030
[B] Résultat de l'exercice			-8 845 327
[C] Affectation des Pertes en Primes d'émission <i>Dont affectation du Résultat</i> <i>Dont variation de la Prime d'Emission</i>			
[D] Augmentation de capital par conversion d'obligations <i>Dont variation du Capital</i> <i>Dont variation de la Prime d'Emission</i>			
[E] Augmentation de capital	35	200	7 000
<i>Dont variation du Capital</i>	35	1	35
<i>Dont variation de la Prime d'Emission</i>	35	199	6 965
[F] Autres variations <i>Dont Souscription de BSA</i> <i>Dont Subvention d'Investissement</i>			
[G] Capitaux Propres à la clôture de l'exercice			-10 769 357

**Bons de souscription d'actions (BSA)**

Le tableau suivant présente l'état des bons de souscription d'actions (BSA) en cours de validité au 31/12/2021 et des informations complémentaires sur leur statut à cette date :

BSA	Emis	Annulés	Exercés	Solde des bons Exercables	Dont souscrits	Dont Non attribués	Caducités
BSA-1	40			40	40	4 785	4 785
Total BSA	40			40	40	4 785	4 785

Le tableau ci-dessous synthétise les caractéristiques des BSA en vigueur au 31 décembre 2021 :

Date de l'assemblée générale ou Conseil d'administration ayant émis les BSA	AGM du 31/05/2018
Nombre de BSA	6 020
Nombre d'actions total pouvant être souscrites	6 020
Point de départ d'exercice des bons	A compter du 31/05/2018
Date d'expiration	Au plus tard le 30/11/2024
Prix de souscription ou d'achat du bon	5 €
Prix d'exercice par action souscrite	200 €

L'assemblée générale mixte du 31/05/2018 a autorisé le Président, conformément à l'article L.225-129-2 du Code de commerce, à procéder à l'émission, conformément aux dispositions des articles L.228-91 et suivants du Code du commerce, d'un nombre maximum de six mille vingt (6.020) bons de souscription d'actions de type 1 dits « BSA 1 », étant précisé que le nombre cumulé de BSPCE 1 et de BSA 1 émis ne pourra être supérieur à six mille vingt (6.020) bons lequel constitue un plafond global pour l'émission de ces deux types de valeur mobilière donnant accès au capital. Ainsi en cas d'émission de BSA 1, le nombre maximal de BSPCE 1 pouvant être émis sera réduit à due concurrence du nombre de BSA 1 émis et inversement. Cette délégation de compétence donnée au Président a pris fin en date du 22/05/2019.

BSA	Emis	Annulés	Exercés	Solde des bons Exercables	Dont souscrits	Dont Non attribués	Caducités
BSA-1	875			875	875	1 700	
Total BSA	875			875	875	1 700	

Le tableau ci-dessous synthétise les caractéristiques des BSA en vigueur au 31 décembre 2021 :

Date de l'assemblée générale ou Conseil d'administration ayant émis les BSA	AGM du 22/05/2019
Nombre de BSA	4 785
Nombre d'actions total pouvant être souscrites	4 785
Point de départ d'exercice des bons	A compter du 22/05/2019
Date d'expiration	Au plus tard le 22/11/2025
Prix de souscription ou d'achat du bon	5 €
Prix d'exercice par action souscrite	200 €

L'assemblée générale mixte du 22/05/2019 a autorisé le Président, conformément à l'article L.225-129-2 du Code de commerce, à procéder à l'émission, conformément aux dispositions des articles L.228-91 et suivants du Code du commerce, d'un nombre maximum de quatre mille sept cent quatre-vingt-cinq (4.785) bons de souscription d'actions de type 1 dits « BSA 1 », étant précisé que le nombre cumulé de BSPCE 1 et de BSA 1 émis ne pourra être supérieur à quatre mille sept cent quatre-vingt-cinq (4.785) bons lequel constitue un plafond global pour l'émission de ces deux types de valeur mobilière donnant accès au capital. Ainsi en cas d'émission de BSA 1, le nombre maximal de BSPCE 1 pouvant être émis sera réduit à due concurrence du nombre de BSA 1 émis et inversement.

Le tableau ci-dessous synthétise les caractéristiques des BSA en vigueur au 31 décembre 2021 :

BSA	Emis	Annulés	Exercés	Solde des bons Exerçables	Dont souscrits	Dont Non attribués	Caducités
BSA-1	0	0	0	0	0	970	
Total BSA	0	0	0	0	0	970	

Le tableau ci-dessous synthétise les caractéristiques des BSA en vigueur au 31 décembre 2021 :

Date de l'assemblée générale ou Conseil d'administration ayant émis les BSA	AGM du 12/03/2021
Nombre de BSA	1 700
Nombre d'actions total pouvant être souscrites	1 700
Point de départ d'exercice des bons	A compter du 12/03/2021
Date d'expiration	Au plus tard le 12/09/2027
Prix de souscription ou d'achat du bon	5 €
Prix d'exercice par action souscrite	200 €

#### Informations complémentaires sur les BSPCE-1

L'assemblée générale mixte du 12/03/2021 a autorisé le Président, conformément à l'article L.225-129-2 du Code de commerce, à procéder à l'émission, conformément aux dispositions des articles L.228-91 et suivants du Code du commerce, d'un nombre maximum de de mille sept cent (1.700) bons de souscription d'actions de type 1 dits « BSA 1 », étant précisé que le nombre cumulé de BSPCE 1 et de BSA 1 émis ne pourra être supérieur à de mille sept cent (1.700) bons lequel constitue un plafond global pour l'émission de ces deux types de valeur mobilière donnant accès au capital. Ainsi en cas d'émission de BSA 1, le nombre maximal de BSPCE 1 pouvant être émis sera réduit à due concurrence du nombre de BSA 1 émis et inversement.

#### Bons de souscription de parts de créateurs d'entreprise

Les tableaux suivants présentent l'état des bons de souscription de parts de créateurs d'entreprise (BSPCE) en cours de validité au 31/12/2021 et des informations complémentaires sur leur statut à cette date :

BSPCE	Emis	Annulés	Exercés	Solde des bons Exerçables	Dont souscrits	Dont Non attribués	Caducités
BSPCE-1	1 195	440	35	720	1 195	4 785	4 785
Total BSPCE	1 195	440	35	720	1 195	4 785	4 785

Le tableau ci-dessous synthétise les caractéristiques des BSPCE en vigueur au 31 décembre 2021 :

Date de l'assemblée générale ou Conseil d'administration ayant émis les BSPCE	AGM du 31/05/2018
Nombre de BSPCE	6 020
Nombre d'actions total pouvant être souscrites	6 020
Point de départ d'exercice des bons	A compter du 31/05/2018
Date d'expiration	Au plus tard le 30/11/2024
Prix de souscription ou d'achat du bon	Souscription à titre gratuit
Prix d'exercice par action souscrite	200 €

#### Informations complémentaires sur les BSPCE-1

L'assemblée générale mixte du 31/05/2018 a autorisé le Président, conformément à l'article L.225-129-2 du Code de commerce, à procéder à l'émission, conformément aux dispositions des articles L.228-91 et suivants du Code du commerce, d'un nombre maximum de six mille vingt (6.020) bons de souscription de parts de créateur d'entreprise de type 1 dits « BSPCE 1 », étant précisé que le nombre cumulé de BSPCE 1 et de BSA 1 émis ne pourra être supérieur à six mille vingt (6.020) bons lequel constitue un plafond global pour l'émission de ces deux types de valeur mobilière donnant accès au capital. Ainsi en cas d'émission de BSPCE 1, le nombre maximal de BSA 1 pouvant être émis sera réduit à due concurrence du nombre de BSPCE 1 émis et inversement.

BSPCE	Emis	Annulés	Exercés	Solde des bons Exercables	Dont souscrits	Dont Non attribués	Caducités
BSPCE-1	2 210	385	0	1 825	2 210	1 700	
Total BSPCE	2 210	385	0	1 825	2 210	1 700	

Le tableau ci-dessous synthétise les caractéristiques des BSPCE en vigueur au 31 décembre 2021 :

Date de l'assemblée générale ou Conseil d'administration ayant émis les BSPCE	AGM du 22/05/2019
Nombre de BSPCE	4 785
Nombre d'actions total pouvant être souscrites	4 785
Point de départ d'exercice des bons	A compter du 22/05/2019
Date d'expiration	Au plus tard le 22/11/2025
Prix de souscription ou d'achat du bon	Souscription à titre gratuit
Prix d'exercice par action souscrite	200 €

#### Informations complémentaires sur les BSPCE-1

L'assemblée générale mixte du 22/05/2019 a autorisé le Président, conformément à l'article L.225-129-2 du Code de commerce, à procéder à l'émission, conformément aux dispositions des articles L.228-91 et suivants du Code de commerce, d'un nombre maximum de quatre mille sept cent quatre-vingt-cinq (4.785) bons de souscription de parts de créateur d'entreprise de type 1 dits « BSPCE 1 », étant précisé que le nombre cumulé de BSPCE 1 et de BSA 1 émis ne pourra être supérieur à quatre mille sept cent quatre-vingt-cinq (4.785) bons lequel constitue un plafond global pour l'émission de ces deux types de valeur mobilière donnant accès au capital. Ainsi en cas d'émission de BSPCE 1, le nombre maximal de BSA 1 pouvant être émis sera réduit à due concurrence du nombre de BSPCE 1 émis et inversement.

BSPCE	Emis	Annulés	Exercés	Solde des bons Exercables	Dont souscrits	Dont Non attribués	Caducités
BSPCE-1	730	400	0	330	730	970	
Total BSPCE	730	400	0	330	730	970	

Le tableau ci-dessous synthétise les caractéristiques des BSPCE en vigueur au 31 décembre 2021 :

Date de l'assemblée générale ou Conseil d'administration ayant émis les BSPCE	AGM du 12/03/2021
Nombre de BSPCE	1 700
Nombre d'actions total pouvant être souscrites	1 700
Point de départ d'exercice des bons	A compter du 12/03/2021
Date d'expiration	Au plus tard le 12/09/2027
Prix de souscription ou d'achat du bon	Souscription à titre gratuit
Prix d'exercice par action souscrite	200 €

#### Informations complémentaires sur les BSPCE-1

L'assemblée générale mixte du 12/03/2021 a autorisé le Président, conformément à l'article L.225-129-2 du Code de commerce, à procéder à l'émission, conformément aux dispositions des articles L.228-91 et suivants du Code de commerce, d'un nombre maximum de mille sept cent (1.700) bons de souscription de parts de créateur d'entreprise de type 1 dits « BSPCE 1 », étant précisé que le nombre cumulé de BSPCE 1 et de BSA 1 émis ne pourra être supérieur à mille sept cent (1.700) bons lequel constitue un plafond global pour l'émission de ces deux types de valeur mobilière donnant accès au capital. Ainsi en cas d'émission de BSPCE 1, le nombre maximal de BSA 1 pouvant être émis sera réduit à due concurrence du nombre de BSPCE 1 émis et inversement.

*Effet de dilution potentielle sur le bénéfice par action des Bons de souscription de parts de créateurs d'entreprise et des BSA émis*

Le tableau suivant présente l'effet de dilution potentielle sur le bénéfice par action des bons de souscription de parts de créateurs d'entreprise et des BSA émis à la date de clôture de l'exercice :

		Nombre d'actions
Nombre d'actions en circulation	[1]	105 035
Nombre d'actions potentiellement à émettre au titre des BSPCE et des BSA	[2]	3 790
Effet de dilution potentielle sur le bénéfice des BSPCE et des BSA	[2] / ([1] + [2])	3,48 %

*Effet de dilution potentielle sur la répartition du capital des Bons de souscription de parts de créateurs d'entreprise et des BSA émis*

	Situation avant exercice des bons		Exercice des bons		Situation après exercice des bons	
	Actions	%	Actions	%	Actions	%
Principaux actionnaires						
Fondateurs	55 000	52,36			55 000	50,54
Investisseurs	50 000	47,60			50 000	45,95
BSPCE/BSA	35	0,04	3 790	100,00	3 825	3,51
<b>TOTAL</b>	<b>105 035</b>	<b>100,00</b>	<b>3 790</b>	<b>100,00</b>	<b>108 825</b>	<b>100,00</b>

**NOTE 6 I** Note sur le compte de résultat

*Ventilation du chiffre d'affaires = 1 786 €*

Le chiffre d'affaires de l'exercice se décompose de la manière suivante :

Nature du chiffre d'affaires	Montant HT	Taux
Ventes de marchandises export	1 714	100,00 %
Port & Frais facturés export	72	
<b>TOTAL</b>	<b>1 786</b>	<b>100,00 %</b>

**NOTE 7 I** Autres informations

*Rémunération des dirigeants*

Cette information n'est pas mentionnée dans la présente Annexe, car elle conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

*Honoraires des Commissaires aux Comptes*

Honoraires au titre du contrôle légal des comptes	6 300
Honoraires pour des services autres que la certification des comptes	1 500
<b>TOTAL</b>	<b>7 800</b>

## Tableau des Filiales et Participations

Filiales et participations	Capital social	Réserves et report à nouveau	Quote-part du capital détenu en %	Valeur brute des titres détenus	Valeur nette des titres détenus	Prêts et avances consenties par la Sté	Cautions et avals donnés par la Sté	C.A. H.T. du dernier exercice clos	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par la Sté dans l'ex
<b>A – Renseignements détaillés concernant les filiales &amp; participations</b>										
<i>- Filiales (plus de 50% du capital détenu)</i>										
Quantum Surgical Inc.	5 000 USD	-	100 %	5 000 USD	5 000 USD	150 611 USD	-	-	(144 052)	-
<i>Participations (10 à 50 % du capital détenu)</i>										
Dongguan LifeTech-Quantum Medical Technology Co., Ltd	10 000 000 RMB	-	40 %	4 000 000 RMB	4 000 000 RMB	-	-	-	(2,835,675) RMB	-
<b>B – Renseignements globaux concernant les autres filiales &amp; participations</b>										
<i>- Filiales non reprises en A:</i>										
a) Françaises										
b) Etrangères										
<i>Participations non reprises en A:</i>										
a) Françaises										
b) Etrangères										

## Details des transferts de Charges

Transfert de charges	Montant
Remboursement d'assurance	990
Réintégration frais d'émission d'emprunt obligataire	230 337
Team Support – Refacturation Filiale US	52 985
Remboursement formation continu	7 427
Remboursement IJSS	25 476
<b>TOTAL</b>	<b>317 215</b>

## Effectif

L'effectif du personnel de la société à la fin de l'exercice s'élève à 73 salariés.

